

Notice biographique du Président du Souvenir français

Serge BARCELLINI est Contrôleur général des armées. Il a exercé de nombreuses responsabilités au sein du Ministère des Anciens Combattants : nommé à trois reprises Directeur de Cabinet du Ministre, ancien Directeur Général de l'Office National des Anciens Combattants et ancien Directeur des services chargés de conduire la politique de mémoire en France.

Il a également effectué une partie de sa carrière auprès de l'administration de la région Lorraine, dont il fut le Directeur général des services et le Directeur de la mission Histoire de Verdun.



Au cours des trente dernières années, Serge BARCELLINI a joué un rôle important dans les politiques de mémoire de l'Etat, à travers la mise en œuvre des grands anniversaires, la création de musées, la mobilisation des chercheurs, la sauvegarde des sites, la transmission aux jeunes générations.

Historien à ses heures, il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur les questions mémorielles. Il a co-écrit avec Annette Wiewiorka Passant, *souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France* (Plon, 1995).

Il est depuis avril 2015 le Président du Souvenir Français.

Le Souvenir Français, une association porteuse de la mémoire de la Nation



Le Souvenir Français est la principale association mémorielle française. Il a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont honorée par de belles actions, qu'ils soient Français ou étrangers.

Le Souvenir français compte 1700 comités, 64 représentations à l'étranger et au total plus de 200 000 adhérents, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales. N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, il est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, Français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels des hommes et des femmes se sont sacrifiés depuis la révolution. L'association est placée sous le haut patronage du Président de la République.

Elle a été créée en 1887 au moment où s'enracinait la République Française. Elle était alors l'instrument de la mise en œuvre du concept de Nation défini par Ernest Renan, pour lequel celle-ci se fonde sur une histoire partagée.

Depuis lors, elle est demeurée une association généraliste qui entretient la mémoire de la France combattante contemporaine, des années 1870 à nos jours.

Son action repose sur trois composantes :

- La sauvegarde des lieux du souvenir des Français et étrangers morts pour la France en France et à l'étranger, en veillant à l'entretien des tombes, des monuments, des stèles et des plaques s'y rapportant,
- L'organisation ou la participation aux cérémonies commémoratives permettant au plus grand nombre de citoyens de se rassembler autour d'une mémoire commune,
- Transmettre le flambeau du souvenir et les valeurs de la République aux jeunes générations en organisant : expositions, rencontres intergénérationnelles, voyages scolaires, publications, etc.

En savoir plus :

- Site web du Souvenir Français : <http://le-souvenir-francais.fr/>
- Brochure de présentation en langue française : <http://le-souvenir-francais.fr/wp-content/uploads/2014/06/Depli-SF.pdf>